

## PROGRAMME de FORMATION

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>CERTIPHYTO OPÉRATEUR renouvellement</b> Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques Opérateur « Renouvellement »
<b>Présentation générale</b>	Dans le cadre du plan ECOPHYTO, la mise en place du dispositif Certiphyto implique la formation, la certification progressive et le maintien à niveau de tous les acteurs professionnels de la filière phytosanitaire.
<b>Public concerné, prérequis, nombre</b>	<b>Public concerné :</b> Personnels des collectivités territoriales, salariés de structures utilisatrices de produits phytosanitaires dans le cadre ou non de prestation de service (utilisation sous la responsabilité d'un CI Décideur. <b>Zone géographique :</b> Région Auvergne Rhône Alpes. <b>Prérequis :</b> Être titulaire d'un certiphyto (opérateur en travaux et services, applicateur opérationnel en collectivité territoriale) en cours de validité (minimum 3 mois). <b>Nombre de participants :</b> Entre 7 et 16 personnes.
<b>Accessibilité aux personnes handicapées</b>	<b>Accompagnement individualisé</b> des apprenants en situation de handicap. Un <b>référént</b> interne dans l'établissement. Tous les <b>locaux accessibles</b> aux PMR.
<b>Catégorie d'action</b>	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail).  Registre spécifique : RS5653
<b>Objectifs</b>	Être capable de réaliser des traitements phytosanitaires au sein d'une entreprise réalisant ou pas des prestations de service dans le respect du contexte règlementaire.  Être capable d'évaluer les risques et de réaliser un traitement dans le respect des règles d'hygiène pour soi et pour les tierces personnes.  Être capable de développer une approche globale des problématiques phytosanitaires et d'adventices dans un contexte de réduction des usages. Être capable de raisonner une stratégie alternative en désherbage et protection biologique intégrée (PBI)

### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage  
4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur  
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)



[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur

Etablissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA

## PROGRAMME de FORMATION

<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p><b>Décision</b> : évaluer les conditions de réalisation d'un traitement avant l'intervention</p> <p><b>Application</b> : réaliser un traitement phytosanitaire conforme dans le cadre d'une prestation de service en Jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI)</p> <p><b>Protection des personnes</b> : réaliser une application phytosanitaire dans une stratégie de prévention des risques pour la santé de l'applicateur et des tiers</p> <p><b>Stratégies de contournements</b> : mobiliser une ou des solutions de substitution aux traitements phytosanitaires classiques</p>
<b>Durée &amp; Dates</b>	<p>7 heures (1 jour)</p> <p>Horaires : 8h30 – 12h / 13h – 16h30</p> <p>Dates de réalisation : Nous consulter – Programmation à la demande possible sous réserve d'un groupe suffisant</p>
<b>Lieu</b>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais</p> <p>32b, Chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

<p><b>Contenu</b></p> <p><b>Et</b></p> <p><b>Méthodes</b></p>	<p><b>Séance n°1 : Réglementation et sécurité environnementale</b>  <b>Durée :</b> 2 heures  <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable d'encadrer et de réaliser une application phytosanitaire raisonnée dans le contexte réglementaire et environnemental actuel (rappel et actualisation)  <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet réglementation : Contexte réglementaire et contraintes inhérentes</li> <li>• Définitions et points clés : Produits de Protection des Plantes, AMM, Ephy.anses.fr, stockage, transport, responsabilités</li> <li>• Volet environnement : Impact des Produits de Protection des Plantes, situations d'exposition et stratégies de prévention des risques</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation (diaporama)</li> <li>• Documents de synthèse</li> <li>• Échanges et débats</li> <li>• QCM collectif de vérification des connaissances (10 questions) + correction en groupe</li> </ul> <p><b>Séance n°2 : Santé, sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public</b>  <b>Durée :</b> 3 heures  <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable d'évaluer les risques et de faire réaliser ou réaliser soi-même un traitement dans le respect des règles d'hygiène pour soi et pour les tierces personnes (rappel et actualisation)  <b>Contenus :</b>            Le danger des PPhyt, les voies de pénétration, le devenir des produits dans l'organisme, l'intoxication aiguë et l'intoxication chronique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facteurs favorisant et aggravant la pénétration</li> <li>• Conditions et précautions d'emploi des PPP pour limiter les contaminations des opérateurs. Utilisation des EPI adaptés.</li> <li>• Contamination : symptômes</li> <li>• Gestion des intoxications et des accidents</li> <li>• Signalement auprès de Phyt'attitude</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation (diaporama)</li> <li>• Documents de synthèse</li> <li>• Échanges et débats</li> <li>• QCM collectif de vérification des connaissances (10 questions) + correction</li> </ul>
---	--

### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

### Séance n°3 : Réduction de l'usage, méthodes alternatives

**Durée** : 2 heures

**Objectifs pédagogiques de la séquence** : Être capable de développer une approche globale des problématiques phytosanitaires et d'adventices dans un contexte de réduction des usages. Être capable de raisonner une stratégie alternative en désherbage et protection biologique intégrée (rappel et actualisation)

**Contenus** :

- Présentation des solutions alternatives en JEVI en désherbage et problématique phytosanitaires (PBI)
- Notion de tolérance (décision d'intervention)
- QCM collectif de vérification des connaissances (10 questions) + correction

**Méthodes** :

- Présentation diaporama et vidéo
- Documents de synthèse
- Échanges et débats

## MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Responsable de l'action</b>	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	REVOLLAT Lionel Formateur Technique à la MFR de l'Ouest Lyonnais (Diplôme Niveau II : Licence Pro Aménagement urbanisme option péri urbain). Habilité DRAAF
<b>Suivi de l'action</b>	Émargements par les stagiaires et le formateur
<b>Évaluation des acquis</b>	Non applicable
<b>Sanction de l'action de formation</b>	Délivrance d'une attestation de formation (qui sera à joindre lors des démarches en ligne sur le site <a href="https://www.service-public.fr/">https://www.service-public.fr/</a> )
<b>Évaluation de l'action</b>	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
<b>Coût par participant</b>	20€/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter



### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur

